

## LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

### LES UNITÉS DE PATROUILLE DE LA NAVIGATION

**M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. La GRC vient de mettre fin à ses patrouilles de la navigation. Les unités qui en étaient chargées faisaient des patrouilles et s'occupaient de questions ayant trait à la Loi sur la marine marchande et à la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs. Elles sont les seules à assurer la sécurité sur l'eau et ont réussi à saisir de grandes quantités de drogue arrivant au Canada. Nous savons que ce trafic totalise actuellement 10 milliards de dollars par an. Compte tenu du bon travail que ces unités ont fait, pourquoi le gouvernement a-t-il décidé de les éliminer?

**M. Murray Cardiff (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada):** Monsieur le Président, je remercie le député d'avoir posé cette question et d'avoir attiré l'attention de la Chambre sur la compétence de ces unités. Je prends note de la question. Le solliciteur général y répondra dès son retour à la Chambre.

\* \* \*

## LA RÉFORME FISCALE

### LES MODIFICATIONS PROVISOIRES DE LA TAXE DE VENTE

**M. Bill Attewell (Don Valley-Est):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre des Finances. La presse a rapporté cette semaine que le ministre envisage de renoncer aux mesures provisoires concernant la taxe de vente qui avaient été annoncées en février dernier. Bien sûr, une telle décision créerait de l'incertitude pour les professionnels de l'impôt et pour le monde des affaires. Quelles sont les intentions du ministre à cet égard?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, pendant les quelques mois qui se sont écoulés depuis la publication des propositions concernant les changements provisoires de la taxe de vente, nous avons eu beaucoup de consultations et de discussions avec des représentants du secteur privé, des fiscalistes et d'autres personnes intéressées. En nous fondant sur ces consultations, nous envisageons d'apporter certaines modifications techniques qui amélioreront les propositions. J'ai l'intention de présenter bientôt à la Chambre un projet de loi sur ces révisions techniques.

## AFFAIRES COURANTES

[Français]

### PÉTITIONS

#### RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

**M. Jim Hawkes (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, en vertu de l'article 106(8) du Règlement, j'ai l'honneur de

## Questions au Feuilleton

déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement aux six pétitions portant les numéros suivants: 332-4756, 332-4848, 332-4900, 332-4938, 332-5007 et 332-5014.

(Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet des pétitions précitées.)

\* \* \*

[Traduction]

## LOI SUR LA PROTECTION DES GARES FERROVIAIRES PATRIMONIALES

### PRÉSENTATION DU RAPPORT RÉVISÉ DU COMITÉ LÉGISLATIF

**Mme Jennifer Cossitt (Leeds—Grenville):** Monsieur le Président, en tant que présidente du comité législatif chargé de l'étude du projet de loi C-205, Loi visant à protéger les gares ferroviaires patrimoniales, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre un rapport révisé sur le projet de loi C-205, avec amendements.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-Verbaux d'aujourd'hui.]

\* \* \*

## PÉTITION

### LA PROTECTION DES DROITS DES ENFANTS À NAÎTRE

**M. Brian White (Dauphin—Swan River):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur aujourd'hui de présenter une pétition signée par plusieurs centaines de personnes représentant de nombreuses municipalités du Manitoba, qui s'inquiètent du fait qu'à la suite de la décision de la Cour suprême, les enfants à naître n'ont actuellement aucune protection en vertu des lois canadiennes. Les pétitionnaires prient humblement le Parlement d'adopter des mesures législatives visant à protéger la vie de l'enfant, de la conception à la naissance.

\* \* \*

## QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. Jim Hawkes (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui aux questions nos: 344 et 367.

[Texte]

### LES EMPLOYÉS DU GOUVERNEMENT QUI TRAVAILLENT À VANIER (ONT.)

Question n° 344—**M. Gauthier:**

Y a-t-il des employés du gouvernement qui travaillent actuellement à Vanier, Ontario et, dans l'affirmative, a) dans quels ministères ou agences, b) dans chaque ministère ou agence, quel est le nombre d'employés?

**M. Jim Hawkes (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Les ministères et organismes suivants m'informent comme suit: